

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale

Soixante-troisième session 58° et 59° séances plénières Matin et après-midi

Nations Unies

ASSEMBLÉE: ISRAËL DEMANDE L'ABANDON DES RÉSOLUTIONS DÉSÉQUILIBRÉES ET FAIT VALOIR LES PROGRÈS DANS LES NÉGOCIATIONS « DIRECTES » AVEC LES PALESTINIENS

L'Assemblée générale a été appelée aujourd'hui, par la représentante d'Israël, à renoncer à ses résolutions « déséquilibrées » qui, déconnectées de la réalité, n'offrent ni secours ni avantage aux Palestiniens. Beaucoup de choses ont changé sur le terrain, a-t-elle dit, en soulignant que son pays est désormais en paix avec la Jordanie et l'Égypte, et engagé dans des négociations « directes » sur les questions de fond avec les Palestiniens.

Les propos de la représentante israélienne lui ont valu un droit de réponse de la République arabe syrienne qui l'a exercé aux côtés de l'Observatrice palestinienne, au cours d'un débat sur la question de la Palestine et la situation au Moyen-Orient, en général, auquel ont participé une trentaine de délégations.

À ce deuxième jour du débat, la représentante d'Israël a invité la communauté internationale à soutenir les négociations bilatérales, d'abord et avant tout, en renforçant les modérés dans la région. Après avoir dénoncé les agissements de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne, de l'Hezbollah et du Hamas, elle a prévenu: « si au sein de l'ONU, mon pays n'a qu'une voix, il n'en demeure pas moins qu'il est l'un des acteurs du processus de paix ». Toute solution doit tenir compte des deux parties en présence qui se partagent des droits, des responsabilités et des obligations, a-t-elle insisté.

S'inquiétant également du nombre de résolutions de l'ONU « qui ne s'en prennent qu'à Israël » et de la place « disproportionnée » que l'Assemblée générale accorde au Moyen-Orient, le représentant du Canada a voulu que les efforts des Nations Unies complètent véritablement les efforts visant un règlement négocié.

La plupart des intervenants ont tout de même demandé à Israël de respecter les résolutions de l'ONU, de se retirer des territoires palestiniens occupés, de mettre fin à sa campagne de colonisation et à la construction du mur de séparation et de lever le blocus imposé à Gaza.

Hier, le Ministre des affaires étrangères de l'Autorité palestinienne avait, en effet, dénoncé une situation « intenable et inacceptable » dans les territoires occupés, après avoir manifesté l'attachement de son gouvernement au principe de la terre contre la paix, à la Feuille de route du Quatuor, à l'Initiative de paix arabe et aux memoranda d'accords d'Annapolis.

Aujourd'hui, plusieurs délégations se sont déclarées préoccupées par les divisions entre Palestiniens; le représentant du Maroc soulignant, par exemple, que les différends actuels constituent un obstacle pour l'objectif final de la création d'un État palestinien. Soulignant la légitimité de l'Autorité palestinienne, son homologue de la Jordanie a appelé la communauté internationale à appuyer les projets de réforme de cette dernière et à mobiliser les ressources pour financer ses institutions.

En revanche, le réchauffement des relations entre le Liban et la Syrie a été salué par toutes les délégations. Le représentant syrien a, en outre, rappelé que son pays a entrepris récemment des pourparlers indirects avec Israël sur le Golan syrien, sous la médiation de la Turquie. Il a espéré qu'ils mèneront àdes négociations directes avant de dénoncer l'exploitation des ressources naturelles, la pose de mines et l'enfouissement de déchets nucléaires.

La République arabe syrienne a pourtant été appelée par le représentant de l'Australie à faire preuve de toute la transparence et coopération nécessaires avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour faire la lumière sur les informations faisant état d'activités nucléaires non déclarées. Le représentant australien a aussi déploré l'absence de signes positifs en provenance de la République islamique d'Iran.

Demain, mercredi 26 novembre, à partir de 10 heures, l'Assemblée générale se prononcera sur une série de projets de résolution dont ceux sur Jérusalem et le Golan syrien qui ont été présentés aujourd'hui par le représentant de l'Égypte*.

QUESTION DE PALESTINE (suite)

Déclarations

M. MOURAD BENMEHIDI (Algérie) a déclaré que depuis la Déclaration d'Alger qui a proclamé la création de l'État Palestinien indépendant et les Accords d'Oslo, le peuple palestinien n'a jamais cessé de tendre la main à la paix. Il a notamment évoqué le Sommet de Beyrouth de 2002, pour constater ensuite que l'Initiative de paix arabe a été accueillie du côté israélien par la poursuite de la répression et par l'intensification de l'implantation des colonies. Le représentant a dénoncé le « dépeçage systématique » du territoire palestinien par Israël, et a averti que la politique « d'annexion et de démembrement » des gouvernements israéliens successifs a compromis les efforts de paix depuis la Conférence d'Annapolis. Le territoire palestinien a été plongé dans une situation dramatique, a-t-il constaté, qualifiant de « catastrophique » la situation humanitaire, à Gaza en particulier.

L'évolution récente de la situation sur le terrain, de même que le comportement des dirigeants israéliens font craindre que le point de rupture ne soit bientôt atteint, a averti M. Benmehidi qui a exhorté la communauté internationale à faire pression sur Israël pour qu'il cesse ses pratiques condamnables. Il a également condamné «l'extrême passivité » du Conseil de sécurité face à la dégradation de la situation. Au moment où l'on assiste, au sein des Nations Unies, à la multiplication d'initiatives visant à apporter protection et assistance aux populations civiles en détresse, le refus d'Israël de permettre à l'Organisation de faire son devoir découle largement de cette passivité du Conseil, a-t-il notamment déclaré.

M. ZAHEER LAHER (<u>Afrique du Sud</u>) a rappelé qu'il y a un an, lors de la Conférence d'Annapolis, les dirigeants israéliens et palestiniens avaient décidé de tout mettre en œuvre pour parvenir à conclure un accord, d'ici à la fin de 2008. Alors que la fin de l'année approche, la situation ne s'est guère améliorée, malgré les assurances selon lesquelles les négociations se poursuivent. En fait, à certains égards, comme en ce qui concerne les activités illégales de peuplement, la situation s'est même détériorée, a fait

^{*} A/63/L.36 et L.37

observer le représentant. En tant que puissance occupante, Israël a des obligations claires et spécifiques en vertu du droit international, a-t-il poursuivi, affirmant que le siège de Gaza, les incursions constantes de l'armée israélienne et l'expansion des colonies de peuplement, des postes de contrôle et du mur de séparation, contribuent au cycle des violences. Nous reconnaissons les préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité, mais nous n'approuvons pas l'usage disproportionné de la force pour répondre à ces préoccupations. Le représentant a ensuite encouragé les deux parties à poursuivre les négociations, dans la mesure où la responsabilité première de la paix et de la sécurité leur incombe. Pour avoir connu une situation de conflit, l'Afrique du Sud comprend la souffrance des autres peuples, et l'histoire nous a appris que la négociation est la seule voie à suivre, a conclu le représentant.

Certains peuvent être contents d'adopter sans cesse des résolutions ou d'organiser des conférences pour condamner, a fait observer Mme GABRIELA SHALEV (<u>Israël</u>), en invitant l'Assemblée à se demander si ce genre d'initiatives apportent un quelconque secours ou avantage aux Palestiniens. La multiplication des comités spéciaux, des sessions et des divisions et unités au sein du Secrétariat de l'ONU a-t-elle eu un effet sur les politiques d'Israël sinon de renforcer sa conviction et celle de ses nombreux partisans, que cette Organisation penche trop d'un côté pour être autorisée à jouer un rôle significatif dans le processus de paix au Moyen-Orient? Pire encore, a poursuivi la représentante, une partie de la rhétorique utilisée laisse percer un refus d'accepter la légitimité de l'existence d'Israël et de la pertinence de ses préoccupations en matière de sécurité, a-t-elle accusé, en paraphrasant l'ancien Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Si nous voulons traiter de la question de Palestine et de la situation au Moyen-Orient d'une manière honnête, substantielle et véritable, a dit Mme Shalev, il faut rejeter une approche qui est devenue un rituel annuel et adopter une nouvelle manière de faire. Beaucoup de choses ont changé sur le terrain alors que les résolutions sont restées les mêmes, a-t-elle dit. Aujourd'hui, Israël est en paix avec la Jordanie et l'Égypte, et Israël et les Palestiniens sont engagés dans des négociations de paix substantielles, a-t-elle rappelé.

La vague d'extrémisme qui s'étend dans toute la région demeure profondément alarmante, a-t-elle poursuivi, en accusant le Président iranien de continuer d'inciter à la destruction d'Israël, tout en tenant des propos ouvertement antisémites à la tribune de l'ONU. Le Gouvernement iranien développe des capacités nucléaires, soutient et finance des mouvements terroristes comme le Hamas ou le Hezbollah et nie la réalité historique de l'Holocauste.

De son côté, a encore dit la représentante, la Syrie continue d'héberger des terroristes et facilite le transfert d'armes, d'hommes et de matériel à des groupes violents et hostiles, alors que le Hamas continue ses tirs de roquettes sur des civils israéliens, et le Hezbollah la collecte d'un énorme arsenal qui menace Israël, le Liban et toute la région. Ce sont ces aspects cruciaux de la question palestinienne et de la situation au Moyen-Orient dont il faut traiter, a souligné la représentante. Si au sein de l'ONU, Israël n'a qu'une voix face à des blocs politiques puissants, sur le terrain, a prévenu la représentante, Israël est un acteur égal et engagé dans le processus de paix. Il n'y a pas de processus politique sans Israël, a insisté la représentante.

Le conflit opposant deux parties, toute solution doit tenir compte de ces parties qui ont toutes deux des droits, des responsabilités et des obligations, a-t-elle souligné, en estimant que l'Assemblée reste silencieuse devant les responsabilités des Palestiniens. On ne peut pas célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, sans reconnaître que ce même 29 novembre, l'ONU proposait une solution à deux États que les pays arabes ont rejetée, en déclarant la guerre.

Alors que ce débat répète de vieilles idées qui n'ont jamais été concrétisées, Israël et les Palestiniens font des progrès vers l'établissement d'un État palestinien vivant en paix et dans la sécurité aux côtés d'Israël, a-t-elle affirmé. Pour Israël, la question n'est pas la solution à deux États mais bien de savoir comment la réaliser, a affirmé la représentante. La communauté internationale a un rôle important à jouer pour soutenir ces négociations bilatérales et d'abord et avant tout en renforçant les modérés dans la région,

ceux qui veulent combler le fossé actuel. Nous souhaitons que l'ONU renonce à la politique des reproches et s'engage dans celle de l'espoir, a conclu la représentante.

M. HASSAN HAMID HASSAN (<u>Soudan</u>) a indiqué que son pays souhaite que le travail du Rapporteur spécial se poursuive jusqu'à la création d'un État palestinien indépendant. Il a également rendu hommage au personnel humanitaire de l'ONU et à celui de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Le représentant a ensuite constaté qu'Israël poursuit sa politique de colonisation, malgré les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il a dénoncé la poursuite des opérations militaires israéliennes en Cisjordanie, en ajoutant que les autorités israéliennes entravent l'accès du personnel humanitaire aux zones affectées. Israël n'a pas non plus tenu compte de la position de la Cour internationale de Justice et poursuit l'édification du mur de séparation, a-t-il encore dit. La puissance occupante est en train de renforcer son siège à Gaza dans un effort de punition collective, a déclaré le représentant, en espérant que la communauté internationale s'acquittera de son devoir, comme elle l'avait fait pour mettre fin à la ségrégation raciale en Afrique du Sud. Il a demandé la mise en œuvre de l'Initiative de paix arabe et la fin de l'occupation du Golan syrien et des territoires palestiniens. Tous les Palestiniens ont le droit de vivre en liberté et avec dignité, a-t-il déclaré avant de conclure.

M. TAWFEEQ AHMED ALMANSOOR (<u>Bahrein</u>) a déclaré que la puissance occupante ne respecte toujours pas les obligations qui lui incombent, notamment en vertu de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Prenant note du rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le représentant a souligné que la situation actuelle nuit aux droits économiques et sociaux du peuple palestinien. Aujourd'hui, l'économie dépend des dépenses gouvernementales et de l'aide des donateurs, ce qui limite l'autosuffisance des Palestiniens, a déploré le représentant. Il a également regretté la poursuite de l'expansion des colonies de peuplement, qui constitue un obstacle dangereux à une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient. Il a aussi dénoncé la construction du mur de séparation, malgré l'avis de la Cour internationale de Justice. Le représentant a réaffirmé en conclusion la nécessité de relancer les négociations pour parvenir à un État palestinien viable et coexistant en paix et en sécurité avec son voisin, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à la Feuille de route du Quatuor et à l'Initiative de paix arabe.

M. AHMED ABDULRAHMAN AL-JARMAN (Émirats arabes unis) a rappelé que plus de 40 ans après la résolution 242 (1967), Israël refuse toujours de reconnaître la volonté internationale. Le représentant s'est déclaré préoccupé par les événements très graves qui sont signalés dans les rapports. Cela présage une crise humanitaire à grande échelle, a-t-il alerté, avant de souligner que les pratiques d'Israël se sont intensifiées pendant un an pour isoler Al-Qods et séparer les villes et villages de la Cisjordanie. Les Émirats arabes unis condamnent vivement ces pratiques qui constituent les principales raisons de la détérioration de la situation humanitaire, a-t-il affirmé. Le représentant a estimé que c'est le silence et l'impuissance de la communauté internationale qui ont permis à Israël de poursuivre sa politique de fait accompli. La réalisation d'une paix globale exige que l'ONU et le Quatuor s'acquittent de leurs responsabilités et fassent respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Mon gouvernement est persuadé que la paix exige un règlement juste des autres problèmes arabes, a-t-il ajouté.

M. SALEM AL-SHAFI (Qatar) a déclaré qu'une solution juste et durable à la question palestinienne doit se fonder sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et reconnaître les droits inaliénables du peuple palestinien. Il a constaté qu'Israël ne respecte pas les résolutions qui bénéficient pourtant d'une légitimité internationale, et continue de recourir à un usage excessif de la force contre la population palestinienne. Il a notamment évoqué les assassinats extrajudiciaires, la destruction d'habitations, le blocus imposé à la bande de Gaza et la construction du mur de séparation. Les initiatives de paix n'aboutiront jamais à moins d'une amélioration très claire sur le terrain, a averti le représentant, pour qui la volonté politique semble faire défaut. Ma délégation considère qu'Israël doit cesser ses violations du droit international et du droit international humanitaire dans les territoires palestiniens occupés, a-t-il dit, en demandant des négociations véritables. La paix, la sécurité et la stabilité ne seront

jamais réalisées sans un calendrier précis pour le retour de tous les réfugiés palestiniens et la création d'un État palestinien viable et démocratique, avec Jérusalem-Est comme capitale, a prévenu le représentant.

M. HENRI-PAUL NORMANDIN (<u>Canada</u>) a félicité les dirigeants israéliens et palestiniens pour leur détermination à maintenir la dynamique du processus de paix qui a été relancé l'an dernier à la Conférence d'Annapolis. Il a jugé encourageantes les déclarations dans lesquelles les parties ont réaffirmé récemment leur volonté de poursuivre leurs négociations directes et bilatérales et les efforts qu'elles déploient à la recherche d'un règlement global sur tous les points en litige. Nous sommes à un moment crucial du processus de paix, a estimé le représentant, en appelant la communauté internationale à soutenir fermement le processus de paix et les parties. Pour sa part, a-t-il dit, le Canada a commencé à réaliser son engagement à verser 300 millions de dollars sur cinq ans pour aider directement l'Autorité palestinienne dans ses efforts de réforme et de développement. Mais, a-t-il précisé, le Canada reste profondément préoccupé par la situation humanitaire des Palestiniens et par la violence qui perdure dans le sud d'Israël et à Gaza. Il a condamné énergiquement la reprise des attentats par des militants palestiniens contre les civils israéliens.

Si le Canada, a-t-il poursuivi, reconnaît le droit d'Israël à se défendre contre les agressions des militants, il le presse de permettre un accès humanitaire sûr et sans entraves aux populations dans le besoin dans la bande de Gaza. Pour assurer le succès du processus de paix, les parties doivent absolument prendre les mesures nécessaires afin d'instaurer les conditions propices à la paix, a expliqué M. Normandin. Dans ce contexte, malgré les progrès en matière de sécurité, l'Autorité palestinienne doit faire plus en matière de sécurité. C'est pourquoi le Canada concentre son aide sur les secteurs de la sécurité et de la justice. Par ailleurs, a-t-il dit, Israël doit prendre de nouvelles mesures pour respecter ses obligations concernant les colonies de peuplement, ainsi que l'accès et le mouvement. Cependant, le représentant s'est dit inquiet du nombre de résolutions des Nations Unies qui ne s'en prennent qu'à Israël et de la place disproportionnée que l'Assemblée générale accorde au Moyen-Orient. Les efforts des Nations Unies et des États Membres doivent être complémentaires des efforts visant à atteindre un règlement négocié, a-t-il insisté.

M. NAWAF SALAM (<u>Liban</u>) a souligné que la communauté internationale se doit moralement de célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Des milliers de Palestiniens ont dû fuir leurs biens et leurs maisons, a-t-il rappelé, en estimant qu'aujourd'hui l'expression « épuration ethnique » serait utilisée pour ce qui s'est passé à l'époque. La tragédie du peuple palestinien ne s'est pas achevée après l'occupation en 1967, a-t-il dit. Il a dénoncé la poursuite par Israël de sa politique de colonisation et l'expansion des bases militaires et des postes d'avant-garde. Ni les résolutions de l'ONU ni la Conférence d'Annapolis n'ont arrêté Israël qui continue la construction illégale du mur.

Le représentant a aussi rappelé que Gaza continue d'être assiégée par Israël qui empêche l'arrivée des biens et des produits. Il s'agit d'un châtiment collectif, a-t-il dénoncé. Sous l'angle du droit international, ces territoires continuent d'être occupés. Israël a peut-être retiré ses troupes de Gaza mais il continue d'imposer une surveillance stricte, en soumettant toute la population à un blocus depuis la victoire du Hamas lors des élections. Israël doit se retirer, a insisté le représentant, pour permettre à la Palestine de créer un État indépendant. S'agissant des réfugiés, il a souligné à quel point il est difficile pour un petit pays comme le sien, qui n'a que des ressources limitées, d'assurer des conditions de vie décentes à 400 000 Palestiniens. La tragédie dure depuis trop longtemps, a-t-il conclu.

M. PRASAD KARIYAWASAM (<u>Sri Lanka</u>) a regretté que la Conférence d'Annapolis n'ait pas contribué à changer la situation sur le terrain, évoquant notamment la poursuite de la colonisation de la Cisjordanie et la construction du mur de séparation. Il a cependant salué l'obtention d'un accord pour le cessez-le-feu à Gaza et a souligné l'importance, pour les deux parties, de mettre en œuvre la Feuille de route du Quatuor pour le Moyen-Orient qui, de son avis, apporte la solution la plus viable pour résoudre le conflit selon les termes des résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002) et 1515 (2003) du Conseil de sécurité. Ma délégation est convaincue que l'unité du peuple palestinien est de la plus haute importance, at-il ajouté. Il a ainsi engagé les Palestiniens à résoudre leurs différends de manière pacifique et à appuyer le

Gouvernement du Président Abbas. M. Kariyawasam a ensuite déploré que le peuple palestinien continue de se voir dénier ses droits les plus fondamentaux, notamment le droit de retour.

M. ABDULLAH HUSSAIN HAROON (<u>Pakistan</u>) a déclaré que la perspective de voir la création d'un traité pour la paix tel qu'envisagé par la Conférence d'Annapolis avait disparu. Il s'est également dit gravement préoccupé par l'importante détérioration de la situation humanitaire dans les territoires occupés, ajoutant que les mesures de renforcement de la confiance espérées à l'issue d'Annapolis ne s'étaient pas matérialisées. Israël poursuit dans l'impunité ses pratiques illégales et ses campagnes militaires, entraînant des conséquences désastreuses aussi bien pour la population occupée que pour le processus de paix, a-t-il enchaîné. Ma délégation réitère son appel et engage toutes les parties à renoncer à la violence et à respecter le droit international, le droit humanitaire et la quatrième Convention de Genève, a indiqué M. Haroon.

Il a exhorté l'État israélien à cesser les actions qui mettent en péril à la fois la vie des Palestiniens et le processus de paix et qui de plus ne répondent pas non plus, selon lui, à ses préoccupations sécuritaires. Le représentant a demandé la cessation immédiate de la construction du mur de séparation et des politiques de colonisation, ainsi que la levée du blocus imposé à Gaza. Il a également exhorté la communauté internationale à prendre des mesures d'urgence, car « nous ne pouvons laisser l'espoir de paix s'éteindre ». Outre les questions politiques et sécuritaires, le représentant a également insisté sur la nécessité de répondre aux besoins humanitaires et en développement de la population palestinienne, ainsi que sur l'importance de la réconciliation intrapalestinienne. Il a demandé le retrait complet d'Israël du Territoire palestinien occupé et des territoires arabes occupés, y compris Jérusalem-Est et le Golan syrien. M. Haroon a également insisté sur l'importance de résoudre les conflits qui opposent Israël au Liban et à la Syrie.

Mme MARIA RUBIALES DE CHAMORRO (<u>Nicaragua</u>) s'est demandé comment il était possible que les Palestiniens, qui vivent sur leur territoire depuis 4 000 ans, soient exclus du concert des nations, parce qu'ils ne disposent toujours pas d'un État, tandis qu'Israël peut fêter ses 60 ans d'existence, alors qu'il est principalement peuplé de gens venus d'Europe. Plus de 800 000 Palestiniens ont été déracinés et voués à l'exil, a-t-elle lancé, et des cultures, des traditions et des coutumes se sont retrouvées arrachées à leur territoire ancestral. Un vaste mouvement de colonisation a ensuite débuté en 1967, malgré les injonctions de la communauté internationale. À l'heure actuelle, il y a plus de 4,6 millions réfugiés palestiniens, a affirmé Mme De Chamorro. La situation dans les territoires occupés n'a pas cessé de se détériorer depuis, notamment en raison de la construction du mur de séparation, pourtant déclaré contraire au droit international par la Cour internationale de Justice (CIJ).

La représentante s'est jointe aux déclarations du Président de l'Assemblée générale, réaffirmant à sa suite que même si Israël est appuyé par une grande puissance, cet État ne pourra pas remettre en question l'adoption, il y a 60 ans, de la résolution 181 du Conseil de sécurité, qui demande la création de deux États coexistant en paix et en sécurité dans des frontières légitimes. Pourtant, a-t-elle dénoncé, dans son rapport, le Secrétaire général indique que ces derniers mois, les forces d'occupation israéliennes ont eu recours à l'usage disproportionné de la force et ait procédé à des exécutions extrajudiciaires, provoquant des déplacements de populations civiles, détruisant des infrastructures et multipliant les incursions dans les territoires occupés. Elle a demandé une solution juste, durable et globale à la question de Palestine, qui inclut le droit des réfugiés à prendre le chemin du retour.

M. MOHAMMAD KHAZAEE (<u>République islamique d'Iran</u>) a souligné que, pendant 60 longues années, les Palestiniens ont subi différents genres de crimes et atrocités de la part d'Israël, parmi eux, des massacres, des persécutions, des châtiments collectifs et des privations, tout simplement à cause de leur volonté d'exercer leurs droits légitimes et inaliénables, notamment leur droit de vivre sur leur terre, sans occupation, humiliation et supplice. Il a rappelé, en citant le rapport du Secrétaire général, que la situation s'est détériorée pendant l'année écoulée. Le régime sioniste a poursuivi et augmenté ses violations des droits les plus élémentaires du peuple palestinien. Par conséquent, a-t-il dit, les Palestiniens sont en train de subir un niveau de souffrance sans précédent et intolérable. Il a notamment souligné que les habitants de Gaza connaissent une crise humanitaire, en raison du blocus inhumain appliqué par Israël.

Le représentant a rappelé que l'Assemblée générale a réaffirmé, à plusieurs reprises, que les Nations Unies ont une responsabilité permanente à l'égard de la question de Palestine jusqu'à ce qu'elle soit résolue dans tous ses aspects. Or, la communauté internationale n'a toujours pas pris de mesures efficaces pour mettre fin à l'occupation israélienne, a-t-il affirmé. Cet échec a encouragé, sans aucun doute, le régime sioniste à poursuivre son occupation du territoire palestinien et d'autres terres arabes, comme le Golan syrien et une partie du territoire libanais.

M. Khazaee s'est déclaré convaincu que la question palestinienne se trouve au cœur de la crise du Moyen-Orient. Une paix durable en Palestine et au Moyen-Orient ne sera possible qu'à travers la justice et la restitution complète des droits du peuple palestinien, comme le retour des réfugiés dans leur pays, la fin de la discrimination, la fin de l'occupation des territoires palestinien, syrien et libanais et la mise en place d'un mécanisme démocratique qui permette à tous les Palestiniens, y compris les réfugiés, de déterminer leur avenir de manière démocratique et pacifique.

M. KAIRE MBUENDE (Namibie) a indiqué que sa délégation est gravement préoccupée par le fait que le peuple palestinien demeure sans État et privé de son droit inaliénable à l'autodétermination. Constatant qu'Israël a systématiquement ignoré les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, le représentant a engagé l'ONU à agir résolument en mettant en œuvre ses propres décisions afin d'apporter une solution durable à la question de Palestine. La Namibie engage également la communauté internationale à continuer de fournir une aide morale, politique et financière à la population palestinienne, a dit le représentant, qui a ensuite évoqué la détérioration de la situation humanitaire, sociale et économique dans les territoires occupés. Il a également dénoncé la violation systématique, par Israël, des droits de l'homme des Palestiniens, la poursuite de la construction du mur de séparation et des activités de colonisation, ainsi que le blocus imposé à la bande de Gaza. La Namibie réitère son appel à Israël et l'engage à cesser ces activités punitives et à respecter scrupuleusement le droit international humanitaire, at-til dit. Le représentant a également engagé les parties concernées, notamment le Quatuor pour le Moyen-Orient, à trouver une solution juste et durable à la question de la Palestine et à établir ainsi une paix durable au Moyen-Orient.

M. JULIO RAFAEL ESCALONA OJEDA (<u>Venezuela</u>) a réaffirmé son appui à la cause palestinienne, ainsi qu'aux travaux du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Le strict respect de la Charte des Nations Unies et des principes du droit international, en particulier de la souveraineté des États, de l'autodétermination des peuples et la non-ingérence dans les affaires internes des États constituent les piliers fondamentaux du maintien de la paix et de la sécurité internationales, a-t-il rappelé. Il est inadmissible d'avoir, chaque année, à rappeler les souffrances endurées depuis 60 ans par le peuple palestinien. Estimant qu'il ne saurait y avoir de paix et de sécurité en présence d'une occupation étrangère, il a jugé que seul le retrait d'Israël des territoires palestiniens occupés serait à même de changer le cycle de violence dans lequel Palestiniens et Israéliens sont embourbés. Le peuple israélien aspire d'ailleurs lui aussi à la paix, comme en témoigne la position de nombreux Israéliens, a souligné le représentant. Il a donc lancé un appel à Israël pour qu'il se retire du Territoire palestinien occupé et mette fin à la construction du mur, aux incursions militaires, aux postes de contrôle en Cisjordanie et aux activités illégales de peuplement. Il a estimé en conclusion que seul un règlement négocié permettra de trouver une issue à la question de Palestine.

M. HAMID CHABAR (<u>Maroc</u>) a souligné l'évolution inquiétante de la question palestinienne, en raison notamment des conditions sécuritaires et humanitaires dans la Bande de Gaza. Il a réitéré le soutien de son pays à la création d'un État palestinien avec Al Qods Al Charif comme capitale. Le représentant a vivement condamné les pratiques adoptées par les Israéliens et a invité la communauté internationale à assumer ses responsabilités. Il a réaffirmé que le choix de la paix est la seule solution pour mettre fin à un conflit qui a trop duré, tout en soulignant l'importance du dialogue et du retour à la table des négociations. Il a ainsi réitéré l'importance des efforts visant à poursuivre le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens, qui ont été revitalisés, il y a un an, à la Conférence d'Annapolis.

Par ailleurs, le représentant marocain a exprimé son espoir de voir se réaliser une réconciliation nationale palestinienne. Selon lui, ces différends constituent un obstacle pour l'objectif final de la création d'un État palestinien. Il s'est aussi déclaré inquiet des mesures provocatrices d'Israël et a invité la communauté internationale à maintenir le caractère spécial d'Al Qods Al Charif. En outre, il a rappelé que l'économie palestinienne souffre d'une grande détérioration, notamment en raison des obstacles imposés par Israël. Il a également rappelé que la politique de colonisation et du mur de séparation progresse. Ceci nuit à la vie quotidienne des Palestiniens, a-t-il regretté, avant d'appeler la communauté internationale à aider le peuple palestinien et à revitaliser ses institutions nationales. Plus que par le passé, nous devons unir nos efforts pour dynamiser les négociations entre les deux parties, a-t-il affirmé.

Mme ADIYATWIDI ADIWOSO ASMADY (<u>Indonésie</u>) a déclaré que la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés porte ombrage au processus de paix et à la crédibilité de la communauté internationale. Elle a constaté que les activités menées par les Forces de défense israéliennes dans les territoires occupés et par les militants du Hamas à Gaza, ainsi que par les factions palestiniennes, n'avaient pas permis de réaliser des progrès notables depuis la Conférence d'Annapolis. Elle a cependant salué les négociations amorcées entre les Premiers Ministres Olmert et Abbas, la tenue de la Conférence des donateurs de Paris, en 2007, et de la Conférence pour l'investissement en Palestine de 2008. Elle a également évoqué les propositions du Quatuor pour le Moyen-Orient et l'accord de cessez-le-feu conclu au mois de juin entre Israël et le Hamas. La représentante a ensuite annoncé la tenue, le mois prochain au Chili, de la Réunion sur la question de Palestine organisée par l'ONU pour la région d'Amérique latine et des Caraïbes. Elle a ensuite engagé Israël à respecter ses obligations qui découlent des résolutions du Conseil de sécurité, et à retirer ses troupes des territoires palestiniens occupés et du Golan syrien. Elle a exhorté le Hamas à respecter le cessez-le-feu et engagé les factions palestiniennes à s'unir.

M. HAMIDON ALI (<u>Malaisie</u>) a déclaré que 60 ans après que la question de Palestine a été portée à l'ordre du jour des Nations Unies, celle-ci n'a toujours pas été résolue. La situation sur le terrain ne s'est pas améliorée, et s'est même détériorée, a-t-il estimé. La puissance occupante continue de déformer la vie des Palestiniens à travers l'expansion des colonies de peuplement, la poursuite de la construction du mur de séparation et l'émiettement du Territoire palestinien occupé, où les postes de contrôle et autres obstacles se multiplient. Les activités illégales de peuplement se poursuivent à un rythme soutenu à travers toute la Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, devenant des lieux à partir desquels des attaques sont perpétrées par des colons contre des civils palestiniens. En outre, contrairement à l'avis consultatif rendu par la CIJ, la construction du mur de séparation se poursuit dans le Territoire palestinien occupé, 87% de ce mur traversant la Cisjordanie et Jérusalem-Est plutôt que de suivre le tracé de la ligne d'armistice de 1949. Il est évident, a accusé le représentant, que ce mur ne répond pas à de soi-disant préoccupations de sécurité, mais vise plutôt à perpétuer et à étendre les activités de peuplement.

M. Ali a ensuite évoqué la situation humanitaire à Gaza, qu'il a qualifiée de « prison à ciel ouvert ». Malgré un bref répit récemment, il n'y a eu aucune amélioration substantielle dans les mouvements de biens et de personnes dans la ville, a-t-il déploré. Des projets de travaux d'un montant de 240 millions de dollars, dont 149 financés par l'ONU, sont au point mort, en raison de l'absence des matériaux nécessaires et des restrictions imposées à la circulation de biens par les autorités israéliennes. Le représentant a soutenu une solution juste, durable et globale à la question palestinienne basée sur la Feuille de route du Quatuor et l'Initiative de paix arabe. Il s'est félicité des réunions entre Israéliens et Palestiniens, qui ont conclu un certain nombre d'accords de principe sur la conduite des négociations. Les parties doivent maintenant démontrer leur engagement et leur sincérité dans cet effort, a-t-il ajouté, soulignant les obligations d'Israël vis-à-vis du peuple palestinien.

M. ISMAIL MOHAMED YAHYA ALMAABRI (<u>Yémen</u>) a qualifié les mesures prises par la puissance occupante contre les Palestiniens de pratiques inhumaines qui font fi des principes internationaux. Il s'agit d'un déni des droits humanitaires et d'une tergiversation autour des résolutions respectables adoptées par les Nations Unies, a-t-il insisté. Il s'est dit convaincu que la communauté internationale se doit d'assumer ses responsabilités pour éliminer l'injustice contre ce peuple résistant afin de lui permettre de jouir de ses droits et de sa liberté. La situation des populations dans le Golan syrien

occupé et dans le sud du Liban ne vaut guère mieux, a-t-il estimé. Il faut maintenant soutenir le Gouvernement turc dans ses efforts pour faciliter le dialogue entre Israël et la Syrie, a-t-il poursuivi. Il a émis l'espoir que la prochaine conférence internationale sur le processus de paix au Moyen-Orient sera l'occasion de faire des progrès véritables en direction d'un règlement négocié de la situation dans la région.

Répondant aux propos tenus par la représentante d'Israël, le représentant de la <u>Syrie</u> a rejeté ses allégations selon lesquelles l'Assemblée aurait une position biaisée sur la question de Palestine. Israël estime, a-t-il accusé, que les initiatives de l'Assemblée ne sont que des incitations au radicalisme et au terrorisme et qu'elles entravent les progrès réalisés dans la région. L'isolement d'Israël ne lui laisse plus qu'une seule option, celle de faire des allégations infondées et de détourner l'attention de la question centrale qu'est l'occupation des territoires palestiniens. Le représentant a condamné les accusations d'Israël selon lesquelles la Syrie protégerait des terroristes. Les personnes en question, a-t-il affirmé, se comptent parmi les milliers de réfugiés palestiniens que la Syrie a accueillis depuis la Naqba. Pour Israël, a-t-il ironisé, la justice voudrait que tout le peuple palestinien soit transformé en réfugiés. La représentante d'Israël, a-t-il poursuivi, a commis une grave erreur lorsqu'elle a reconnu la « majorité automatique » qui rejette la politique d'Israël. L'État hébreux, a-t-il dit, cherche à manipuler la communauté internationale alors qu'il faudrait tout un musée pour montrer la politique de génocide menée par Israël contre la population israélienne. Israël a introduit le terrorisme d'État dans la région, a estimé le représentant, en relevant certains actes de violence perpétrés par Israël au fil des ans.

À son tour, l'<u>Observatrice de la Palestine</u> a déclaré que les résolutions de l'Assemblée générale étaient très utiles. Nous nous retrouvons ici pour demander qu'il soit mis fin à 40 ans d'occupation illégale, a-t-elle lancé. Le seul côté qu'appuie l'Assemblée est celui de la justice et du droit international, a-t-elle souligné. L'argument des Israéliens selon lequel les résolutions présentées aujourd'hui sont creuses n'est pas recevable parce que rien de ce que fait Israël dans les territoires occupés ne ressemble à la paix, a-t-elle poursuivi. Aucun prétexte ne saurait justifier la poursuite de l'occupation, a asséné l'Observatrice.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Déclarations

M. MAGED ABDEL AZIZ (Égypte), qui a présenté les projets de résolution A/63/L.36 et A/63/L.37, a dénoncé qu'Israël continue d'occuper des territoires palestiniens et arabes, malgré tous les efforts internationaux et régionaux pour obtenir une solution juste et durable sur la question de la Palestine, le cœur du conflit au Moyen-Orient, y compris la mise en œuvre des memoranda d'accord d'Annapolis. La situation dans la région a besoin d'une action intense de la part de la communauté internationale, représentée par l'Assemblée générale, afin de faire avancer les négociations sur le statut final et mettre en exergue l'aspect irréversible du processus de paix. Atteindre l'objectif d'une paix globale dépend de la sincérité d'Israël de s'engager pour obtenir le règlement pacifique souhaité, a-t-il déclaré. Israël doit cesser l'escalade militaire et ses pratiques illégales en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et au Golan syrien, y compris toute forme de châtiment collectif imposé à la population civile.

Le représentant égyptien a également souhaité que les pourparlers de paix directs entre Israël et la Syrie reprennent afin d'atteindre un accord qui conduise Israël à se retirer du Golan syrien occupé jusqu'à la frontière du 4 juin 1967. Il a également dit attendre des efforts de la nouvelle administration américaine pour faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient et pour trouver des solutions, avec d'autres membres du Quatuor. Ce dernier, a-t-il rappelé, porte la responsabilité de suivre la mise en œuvre de la solution de deux États, la fin de l'occupation et l'établissement d'un État palestinien indépendant, vivant côte à côte avec Israël, dans la paix et la sécurité.

Mme ILEANA NÚÑEZ MORDOCHE (<u>Cuba</u>), intervenant au nom du Mouvement des pays non alignés, a déclaré que la situation dans les territoires palestiniens occupés avait été exacerbée du fait des politiques illégales d'Israël. Le Mouvement des pays non alignés regrette profondément que depuis 1967 le

peuple palestinien ait souffert d'une occupation militaire brutale, et souligne que la poursuite de la politique de colonisation de l'État hébreux menace la réalisation du droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination.

La représentante s'est ensuite dite alarmée par l'augmentation du nombre d'actes de violence perpétrés par les colons israéliens et a condamné ces activités «illégales ». Elle a indiqué que le Mouvement des non alignés condamne le « défi flagrant » qu'Israël pose à la Cour internationale de justice, ainsi que sa violation de la résolution ES-10/15 de l'Assemblée générale.

Passant ensuite au Liban, Mme Mordoche s'est félicitée de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, mais a indiqué que le Mouvement des pays non alignés demeure gravement préoccupé par la violation continue par Israël de la Ligne bleue. Nous exhortons Israël à mettre fin à l'occupation du nord de Ghajar et à cesser d'enfreindre la souveraineté du Liban ainsi que la résolution 1701, a-t-elle dit. La représentante a également lancé un appel pour que soit résolue la question des fermes de Chebaa. Elle a condamné l'utilisation de bombes à fragmentation et a engagé Israël à fournir des cartes indiquant où ces engins avaient été dispersés. La représentante de Cuba a par ailleurs félicité le peuple et les dirigeants libanais pour l'accord conclu à Doha le 21 mai 2008.

Le Mouvement des pays non alignés réaffirme une fois de plus que toutes les mesures prises par Israël pour modifier l'intégrité juridique, physique, démographique et institutionnel du Golan syrien sont nulles et non avenues, a enchainé la représentante qui a demandé à Israël de respecter la résolution 497 du Conseil de sécurité et de se retirer de cette région. Elle a également condamné « l'acte d'agression » perpétré par les États-Unis à l'encontre de la République arabe syrienne le 26 octobre dernier. Enfin, Mme Mordoche a engagé toutes les parties, notamment le Quatuor pour le Moyen-Orient, à n'épargner aucun effort pour promouvoir une paix durable et juste au Moyen-Orient, et ce selon les termes des résolutions 242, 338, 425, 1397 et 1515 du Conseil de sécurité. Le Mouvement des pays non alignés rejette toute tentative, par Israël, de modifier le processus de paix et d'imposer des mesures illégales et unilatérales, a-t-elle signalé avant de conclure.

M. ABDULLAH AHMED AL MURAD (Koweït) a déclaré que les souffrances du peuple palestinien se poursuivaient dans la bande de Gaza assiégée et privée de fournitures humanitaires. La Commissaire générale de l'UNRWA a pourtant prévenu que Gaza ferait face à une catastrophe humanitaire si la fermeture des points de passage devait se poursuivre, empêchant ainsi les vivres et les médicaments de parvenir aux nécessiteux, a souligné le représentant. Il a renouvelé l'engagement de son pays en faveur de la lutte des Palestiniens pour obtenir leurs droits politiques légitimes en établissant leur propre État, sur leur propre territoire, avec Jérusalem pour capitale. Il a également demandé à Israël de se retirer du Golan syrien occupé, en application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

En ce qui concerne le Liban, nous demandons à Israël de cesser ses violations de l'espace aérien et des territoires libanais et de mettre en œuvre toutes les dispositions de la résolution 1701 (2006) du Conseil. Rappelant que la Conférence d'Annapolis avait représenté un espoir pour régler la question palestinienne, le représentant a cependant regretté qu'un an après sa tenue, les parties israélienne et palestinienne n'aient pas encore été en mesure de conclure un accord. Mais il a souligné la nécessité de négocier un règlement de toutes les questions en suspens, y compris les questions libanaise et syrienne, et notamment les trois suivantes: le statut de Jérusalem, l'arrêt des colonies de peuplement et le droit des réfugiés à rentrer chez eux, sur la base de la résolution 194 (1948) de l'Assemblée générale.

M. BASHAR JA'AFARI (<u>République arabe syrienne</u>) a rappelé que les Nations Unies, son Assemblée générale et le Conseil de sécurité, n'ont jamais cessé de traiter depuis 1947 plusieurs aspects de la situation au Moyen-Orient. Dans chacune de ses sessions, l'Assemblée générale a demandé à Israël de mettre fin à l'occupation des territoires arabes occupés qui n'a aucune légitimité. La Syrie a toujours exprimé sa volonté de réaliser la paix, a-t-il expliqué, comme elle l'a démontré lors de la Conférence de Madrid et dans le cadre de l'Initiative de paix arabe.

Israël devrait démontrer sa volonté, en se retirant jusqu'aux frontières d'avant 1967 et en permettant la création d'un État palestinien indépendant avec Al Qods comme capitale. Mais, il a préféré réagir par le siège du peuple palestinien, le meurtre de femmes et d'enfants et en soumettant la population palestinienne à une punition collective et à la politique de la terre brûlée, a dénoncé le représentant. Ce pays a continué de créer des colonies et de construire le mur de séparation raciste, malgré l'avis consultatif de la CIJ. Il a également dénoncé l'agression sauvage contre le Liban de l'été 2006 pour essayer d'inverser la marche vers la paix.

Le représentant syrien a rappelé que le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les agences de l'ONU, ou encore le Conseil des droits de l'homme, ont adopté de nombreuses résolutions qui condamnent l'occupation des territoires arabes et exigent le retrait d'Israël jusqu'aux frontières d'avant 1967. Ce sont autant de résolutions qui constituent des références reconnues internationalement comme base pour la paix, a-t-il affirmé.

Les Nations Unies ne sauraient oublier le nombre de fois où Israël a refusé de recevoir les enquêteurs ou de permettre aux rapporteurs de visiter les territoires occupés. L'ONU ne saurait non plus oublier le nombre de victimes parmi son personnel et le traitement infligé par Israël à des personnalités internationales. La question la plus importante est de savoir si Israël aurait pu refuser de se conformer aux décisions des Nations Unies si un pays n'avait pas utilisé son droit de veto 44 fois.

Quelles sont les raisons de l'échec, qui en est responsable et où se trouve la solution? L'échec de la non-création d'un État palestinien, a-t-il répondu, incombe à ceux qui n'ont pas permis aux Nations Unies de mettre en œuvre leurs décisions. Le représentant a dénoncé le fait que la paix n'ait jamais été la préoccupation majeure du Gouvernement israélien qui n'est préoccupé que par la sécurité de son territoire, a-t-il affirmé.

Le représentant syrien a rappelé que son pays a entrepris récemment des pourparlers indirects avec Israël sur le Golan syrien, sous médiation turque, et a souhaité qu'ils mènent à une base pour entamer des négociations directes, sous l'égide internationale. Il a cependant souligné qu'Israël continue de faire fi de la légalité internationale et continue de piller les ressources naturelles du Golan syrien, d'y planter des mines et d'y enfouir des déchets nucléaires.

Par ailleurs, il a rappelé que les forces d'occupation américaines en Iraq ont commis récemment une agression contre un bâtiment civil de la Syrie. Ils ont ouvert le feu sur les travailleurs, tuant huit civils. Cette agression injustifiée est une grave atteinte à la souveraineté syrienne et une violation des principes de la Charte des Nations Unies. Elle démontre, a-t-il dit, l'insistance de l'administration actuelle de poursuivre des politiques qui n'ont semé que mort et chaos dans la région.

M. ATTIA OMAR MUBARAK (<u>Jamahiriya arabe libyenne</u>) a dénoncé les violations des droits de l'homme des Palestiniens, qui se perpétuent depuis 60 ans, précisément depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'occupation des territoires palestiniens, qui se poursuit depuis 40 ans, se manifeste aussi désormais par l'édification du mur de séparation, pourtant déclaré contraire au droit international par la Cour internationale de justice (CIJ). L'objectif principal de cette barrière est en réalité d'empêcher la création d'un État palestinien viable et continu, a-t-il accusé. De telles pratiques, ainsi que la fermeture des points de passage, gênent aussi la livraison d'une aide humanitaire nécessaire de toute urgence pour les populations palestiniennes dans le besoin. La Commissaire générale de l'UNRWA a pourtant prévenu de la catastrophe humanitaire qui pèse sur la bande de Gaza, a souligné le représentant. Il a par ailleurs demandé la cessation immédiate des activités de peuplement par Israël, qui fait systématiquement dérailler les efforts de paix.

M. PETER MAURER (<u>Suisse</u>) a estimé que la situation au Moyen-Orient avait bénéficié de développements encourageants à bien des égards. Il a notamment évoqué l'Accord de Doha, l'annonce de l'ouverture de représentation diplomatique libanaise et syrienne, à Damas et Beyrouth respectivement, ainsi que la réinvestiture de la Commission pour les personnes disparues. Il a également salué les pourparlers de paix indirects entre la Syrie et Israël sous l'égide de la Turquie. Le représentant suisse a cependant constaté une détérioration continue de la situation dans le Territoire palestinien occupé. Il a notamment évoqué l'augmentation des restrictions de mouvement, l'expansion des colonies de peuplement et la poursuite de la construction du mur de séparation. Ces mesures renforcent la fragmentation politique et sociale et portent atteinte au développement économique et à l'unité du Territoire palestinien occupé, a-t-il signalé, pour demander ensuite leur cessation immédiate. S'agissant de la situation à Gaza, M. Maurer a demandé la levée du blocus, dont les conséquences sont « dévastatrices ».

La Suisse appelle les parties au conflit à honorer scrupuleusement leurs obligations au regard de la Feuille de route, du droit international humanitaire et des droits humains, a-t-il enchainé. Le représentant a également souligné l'importance de la réconciliation intrapalestinienne qui constitue, à ses yeux, une pierre angulaire dans la construction d'un futur État palestinien. M. Maurer a ensuite fait remarquer que l'Assemblée générale traite « presque en permanence » le conflit israélo-palestinien, et a estimé qu'il était plus que temps de mettre fin à cette tragédie. Les fruits d'un avenir dans lequel deux États viables coexistent en paix et en sécurité dépasseront de beaucoup les efforts actuellement nécessaires pour sortir de l'impasse, a-t-il dit.

M. SALEEM I. SHERVANI (<u>Inde</u>) a regretté l'absence de progrès substantiels, malgré l'espoir engendré par la Conférence d'Annapolis, il y a une année. Il s'est déclaré gravement préoccupé par le bouclage de la bande de Gaza et les obstacles aux déplacements en Cisjordanie. Selon lui, ces problèmes sont accentués par l'expansion du mur de séparation et des colonies illégales, devant les yeux de la communauté internationale. En même temps, a-t-il ajouté, plusieurs questions fondamentales concernant l'occupation d'autres territoires arabes au Liban et au Golan syrien n'ont toujours pas été résolues. Cela aussi s'ajoute à un sentiment de frustration et de désespoir parmi les pays touchés, a-t-il affirmé, tout en avertissant que ces questions pourraient contribuer à alimenter encore plus une situation déjà très tendue.

Pour cette raison, le représentant a appelé toutes les parties à éviter la violence et à faire preuve de retenue. La communauté internationale a un intérêt immédiat à une solution globale et pacifique aux problèmes du Moyen-Orient. Même si dans les circonstances actuelles, la possibilité de créer un État palestinien souverain, viable et indépendant semble difficile, la communauté internationale n'en est pas moins engagée à y parvenir, a-t-il souligné. Notre engagement collectif ne peut être significatif que si nous nous efforçons ensemble de garantir que toutes les parties respectent les engagements de la Feuille de route, a-t-il affirmé, avant de lancer un appel au Quatuor pour qu'il fasse beaucoup plus pour faire avancer le processus.

La fin de la tragédie palestinienne aura un impact important sur la situation au Moyen-Orient. L'Inde, a-t-il déclaré, se sent encouragée par les efforts régionaux pour reprendre le processus de négociations sur les questions syriennes et libanaises. En même temps, il a reconnu les progrès importants réalisés par les pays de la région pour atténuer les tensions qu'a connues le Liban, cette année.

M. MORTEN WETLAND (Norvège) a rappelé aux parties qu'elles devaient honorer leurs obligations en vertu de la Feuille de route et s'abstenir de tout acte susceptible de remettre en question une solution globale. Dans ce contexte, les activités de peuplement doivent cesser, le mur de séparation démantelé et l'Accord sur le mouvement et l'accès appliqué. La situation dans la bande de Gaza est cruciale, a poursuivi le représentant qui a déclaré que la population palestinienne dépendait de l'aide alimentaire que les Nations Unies lui apportent. Rappelant que la Norvège avait versé, en 2008, 137 milliards de dollars pour aider les territoires palestiniens, il a précisé que la crise financière n'avait pas eu d'impact sur l'engagement de son pays puisque ce dernier a promis de maintenir son soutien pour les années 2009-2010. Aussi, M. Wetland a-t-il exhorté les autres donateurs à ne pas baisser les bras, soulignant au passage le lien entre assistance financière et résultats politiques. Présidente du Comité spécial de liaison

pour les territoires occupés, la Norvège, a indiqué le représentant, a réussi à mobiliser 1,8 milliard de dollars à l'appui du budget palestinien, alors que le soutien budgétaire dont la Palestine a besoin en 2009 est estimé à 1,3 milliard de dollars. Le représentant a salué en conclusion le rôle joué par l'Égypte pour faciliter la réconciliation entre Palestiniens et pour rétablir le calme dans la bande de Gaza et le sud d'Israël.

M. FAZLI ÇORMAN (<u>Turquie</u>) a estimé que malgré un début d'année turbulent, des développements récents donnaient raison à l'espoir. Il a notamment évoqué la perspective de voir l'émergence d'un Liban stable grâce à l'Accord de Doha, le cessez-le-feu obtenu dans le sud d'Israël et dans la bande de Gaza, ainsi que les pourparlers amorcés à Istanbul entre la Syrie et l'État hébreux. Le représentant s'est cependant dit préoccupé par la situation dans la bande de Gaza et par la poursuite des politiques de colonisation, et de l'édification du mur de séparation qui, selon lui, sont contraires aux obligations d'Israël envers la Feuille de route. Alors que le Moyen-Orient entre dans une nouvelle ère, il est impératif d'éviter d'appliquer des mesures capables de saper le processus de paix et porter préjudice à l'étape finale des négociations, a ajouté le représentant. De son avis, il faut répondre aux préoccupations sécuritaires d'Israël, et Israël doit remédier à la situation humanitaire dans la bande de Gaza. M. Çorman a également demandé à tous les dirigeants palestiniens de s'unir en faveur de la paix et a signalé que la Turquie contribue au processus de rétablissement de la confiance. Il s'est ensuite félicité de la reprise des relations diplomatiques entre le Liban et la Syrie. Pour le représentant, il n'existe pas d'autres alternatives que de faire avancer avec détermination le processus politique et de faire preuve de modération en cas de défi.

M. ZHANG YESUI (<u>Chine</u>) a souligné qu'un an après la Conférence d'Annapolis, la situation au Moyen-Orient reste délicate et les résultats escomptés n'ont pas été obtenus. Les Palestiniens et les Israéliens doivent maintenir leur confiance dans le processus de paix, a-t-il affirmé, avant de souhaiter que les deux parties impriment un nouvel élan à ce processus. Le représentant s'est déclaré préoccupé par la situation humanitaire et sécuritaire en Palestine et par la recrudescence de la violence dans la bande de Gaza. Il a demandé à Israël un accès libre pour l'aide humanitaire dans la bande de Gaza. Par ailleurs, il a souligné que la poursuite de la colonisation ne garantissait aucunement la sécurité d'Israël. Il a ensuite appelé la communauté internationale à fournir toute l'aide possible à la Palestine et à accélérer son développement économique. Sur le volet syrien et libanais, il a rappelé les pourparlers indirects tenus, sous l'égide de la Turquie, entre Israël et la Syrie. Nous espérons que ceci permettra d'avancer vers une solution globale de la crise au Moyen-Orient, a-t-il déclaré, avant d'appuyer un rôle accru des Nations Unies et du Conseil de sécurité.

M. MOHAMMED AL-ALLAF (<u>Jordanie</u>) a déclaré qu'en apportant une solution à la question de la Palestine, il sera possible de résoudre les problèmes que rencontre le Moyen-Orient dans son ensemble. Il a également indiqué que le processus politique à cette fin sera dénué de toute crédibilité sans un nouvel élan dans la mise en œuvre des conclusions d'Annapolis. Le représentant a notamment demandé aux autorités israéliennes d'ouvrir les points de passage, de libérer les détenus palestiniens et de permettre la libre circulation des personnes et des biens. La résolution des problèmes de la région nécessite la mobilisation de tous, a signalé M. Al-Allaf pour qui les pressions militaires ne feront qu'exacerber les menaces à la paix. La Jordanie fait tout son possible pour obtenir un accord entre les Israéliens et les Palestiniens et voir la création de deux États, a-t-il poursuivi, en réitérant l'appel de son pays à la fin du conflit et l'instauration d'une paix juste et durable, dans le cadre de l'Initiative de paix arabe. Le représentant a également averti que prendre des civils pour cible ne fera qu'exacerber la violence.

M. Al-Allaf a ensuite engagé la communauté internationale à enjoindre les parties israélienne et palestinienne à réunir les conditions nécessaires pour parvenir à la paix. Il a condamné la poursuite, par Israël, des politiques de colonisation et de toute autre mesure tendant à créer une situation de fait. À ses yeux, la population palestinienne vit dans des conditions contraires à la justice internationale.

Le représentant de la Jordanie a également insisté sur l'importance de l'unité palestinienne et a dit appuyer la légitimité de l'Autorité palestinienne. La communauté internationale, a-t-il ajouté, doit appuyer les projets de réforme de cette dernière et mobiliser les ressources nécessaires pour financer ses

institutions. Il faut aider les Palestiniens à reconstruire leur économie et à attirer de nouveaux investissements, a signalé M. Al-Allaf, pour qui l'aide humanitaire et au développement n'apportera pas de résultats tant qu'elle n'est pas accompagnée d'une réduction des restrictions à la libre circulation.

M. ROBERT HILL (<u>Australie</u>) a réaffirmé son engagement en faveur d'une solution à deux États au conflit israélo-palestinien. L'an dernier, lors de la Conférence d'Annapolis, les dirigeants israéliens et palestiniens ont entamé des négociations pour parvenir à un règlement juste et durable. Dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient, l'Australie souhaite jouer son rôle, a poursuivi le représentant, qui a expliqué que son pays avait annoncé, en décembre 2007, que son pays doublerait son aide aux territoires palestiniens au cours de l'année suivante. Une partie significative de cette aide va à l'UNRWA, dont le représentant a salué les efforts.

Reconnaissant qu'un État palestinien viable exigeait des institutions fortes et efficaces, M. Hill a rappelé que son gouvernement avait annoncé une contribution supplémentaire de 7,5 millions de dollars au Plan de réforme et de développement palestinien. L'Australie continue aussi d'apporter son soutien concret au Moyen-Orient en fournissant des troupes à l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et à d'autres missions de maintien de la paix déployées dans la région.

Rappelant aux parties qu'elles devaient respecter les obligations qui leur incombent en vertu de la Feuille de route, le représentant a indiqué que la direction palestinienne devait lutter contre le terrorisme et mettre en place une atmosphère de tolérance pour mettre fin à la violence contre Israël; de même que ce dernier doit renforcer la confiance en mettant un terme à ses activités de peuplement. Les deux parties doivent respecter les droits de l'homme et le droit international et faire tout leur possible pour protéger les civils. Dénonçant les agissements du Hamas, le représentant a appelé cette formation à libérer le caporal Gilad Shalit le plus rapidement possible.

S'agissant du Liban, il a salué l'Accord de Doha conclu en mai dernier, qui représente un engagement de la part des dirigeants libanais à surmonter leurs différends politiques par le biais du dialogue. Il a également salué la décision de la Syrie de reprendre des relations diplomatiques avec le Liban et d'entreprendre des pourparlers de paix indirects avec Israël.

Mais nous sommes cependant préoccupés par les informations faisant état d'activités nucléaires non déclarées en Syrie et exhortons son gouvernement à faire preuve de toute la transparence et coopération nécessaires avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Le représentant a en conclusion déploré l'absence de signes positifs en provenance de l'Iran pour réaliser une paix durable au Moyen-Orient, comme en témoignent la rhétorique antisémite du Président Ahmadinejad, l'assistance par l'Iran aux organisations terroristes ciblant Israël et son échec à respecter ses obligations vis-à-vis de l'AIEA.

M. NORIHIRO OKUDA (Japon) a souligné que son pays considérait comme essentiel la poursuite de négociations directes entres Israéliens et Palestiniens pour préparer la voie vers une paix durable. Il s'est cependant déclaré préoccupé par la situation humanitaire à Gaza. Il a rappelé que les activités de colonisation n'ont pas été congelées en Cisjordanie et que les restrictions à la circulation ont un impact adverse sur la vie des personnes, ce qui provoque un sentiment profond de frustration et aussi du ressentiment contre le processus de paix parmi les Palestiniens. Cependant, les actes de violence ne constituent pas une solution, a-t-il prévenu. Il n'y a rien de plus important que de garantir un environnement sûr pour les peuples israélien et palestinien, dans lequel ils pourraient vivre sans crainte, a-t-il affirmé.

Le représentant a précisé qu'un accord complet, concernant toutes les questions centrales, comme les frontières permanentes, Jérusalem, la sécurité, les réfugiés et les ressources en eau, ne constitue pas une fin en soi, mais représente également le début de la stabilité et la prospérité au Moyen-Orient. Nous savons tous qu'une forte volonté politique est requise, ainsi qu'une confiance mutuelle renforcée et un soutien soutenu de la communauté internationale, a-t-il ajouté.

Selon lui, il est essentiel que le peuple palestinien construise une économie viable. Pour y parvenir, il a rappelé l'initiative de son pays appelée « Corridor pour la paix et la prospérité », qui consiste à créer un parc agro-industriel dans la vallée du Jourdain afin d'offrir des possibilités d'emploi et de faciliter les exportations vers les régions voisines. Avant de conclure, il a souligné que son pays attendait des dirigeants israéliens et palestiniens la poursuite des négociations avec une détermination inchangée. La communauté internationale doit, pour sa part, démontrer sa solidarité en semant les graines de l'espoir et de la paix dans la région.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel